

INSTRUCTIONS POUR LES MÉDECINS.

Tout médecin qui aura soigné dans sa dernière maladie un individu décédé, devra remettre aux parents ou amis, pour qu'ils en fassent la remise à l'officier de l'Etat-Civil, en allant déclarer le décès, un bulletin sur papier ordinaire, clos et cacheté, certifié et signé, indiquant le sexe, l'âge et la cause (unique ou principale) du décès.

Avec la double précaution de l'omission du nom et de la remise du bulletin clos et cacheté, le médecin pourra, sans blesser les susceptibilités des familles et violer le secret qui lui est imposé dans certains cas, indiquer toutes les maladies sans exception.

J'ai fait imprimer et j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, un certain nombre de bulletins que vous aurez à remettre aux familles des décès.

J'ai pensé que vous comprendrez l'importance des dispositions qui précèdent et que vous apporterez tous vos soins à leur exécution.

Agnez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Maire, A. FAMBROUX.

Le bulletin dont il est parlé dans le document qu'on vient de lire, est établi en forme d'enveloppe; il suffit d'humecter la partie gommée pour le fermer. Voici son texte typographique :

ÉTAT-CIVIL VILLE DE ROUBAIX

DÉCÈS

N°	Rue	heure (*)
Sexo.		
Cause de décès.		
	Roubaix, le	187

Certifié exact, Le médecin traitant.

Voici les votes des sénateurs du Nord (séance du 26 décembre 1876.)

1° Sur le projet de loi portant demande, par le ministère de la marine et des colonies, d'un complément de crédit de 13,500,000 fr. sur le compte de liquidation pour l'exercice 1876. (Adopté.)

Tous les sénateurs du Nord ont voté pour l'adoption.

2° Sur l'article 12 du budget des dépenses de l'exercice 1877 :

Prescrivant la distribution, dans le courant du 1er semestre de 1877, de l'état de toutes les communautés, congrégations et associations religieuses, quelle que soit leur dénomination, autorisées ou non. (Adopté.)

Pour l'adoption : MM. Corne, Roger du Nord, Testelin.

Contre l'adoption : MM. Jules Brame, d'Hespel, Kolb-Bernard, Maillet, Pajot, Stapiand, Théry.

3° Sur l'ensemble du budget général des dépenses pour l'exercice 1877. (Adopté.)

Tous les sénateurs du Nord ont voté pour l'adoption, excepté M. le comte d'Hespel, qui n'a pas pris part au vote.

Voici les votes des députés du Nord (séance du 26 décembre 1876.)

1° Sur l'ensemble du budget des recettes de l'exercice 1877. (Adopté.)

2° Sur le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour divers ministères, sur l'exercice 1876, et portant annulation de divers crédits sur les exercices 1875 et 1876. (Adopté.)

Tous les députés du Nord ont voté pour l'adoption dans ces deux scrutins, excepté M. Laurent absent par congé. Dans le premier scrutin M. de Marcère n'a pas pris part au vote.

3° Sur les conclusions de la commission d'initiative tendant à la non prise en considération de la proposition de M. Laroche-Joubert, ayant pour objet de favoriser le développement de la coopération en France dans l'intérêt du plus grand nombre. (Adopté.)

Pour l'adoption MM. Desmoutiers, Guillemin, L. Legrand, P. Legrand, de Marcère, Massiet du Brest, Merlin, Trystram.

Contre l'adoption, MM. G. Brame Mention, des Rotours, Scrépel.

Tous les autres députés n'ont pas pris part aux votes.

La Société industrielle du Nord, s'est réunie en séance solennelle, comme nous l'avons dit, le dimanche 24 décembre. C'est M. Kuhlmann, président, qui a prononcé le discours d'ouverture.

Une débitante de tabacs de la rue de Tourcoing, s'apercevant que le tiroir de son comptoir se vidait à mesure qu'on l'emplissait, pensa que c'était sa bonne, la jeune Zoé D... qui occasionnait ce mouvement hétéroclite. Elle constata, en effet, que la petite Zoé s'était emparée de 25 francs, un soir qu'elle servait les clients seule.

Plainte fut déposée au commissariat de police, et la jeune fille a été arrêtée.

Le recensement de Lille, est terminé. Conformément à nos prévisions, dit l'Echo, la population municipale a augmenté d'environ 5,000 âmes; mais la suppression d'un régiment et la faiblesse des effectifs au 15 décembre, réduisent de 2,000 environ le total apparent de l'augmentation. Cette diminution d'effectifs se trouve d'ailleurs compensée et au-delà dans la réalité par l'appel des classes de réservistes qui auraient été comprises dans le dénombrement s'il s'était effectué deux mois plus tôt.

Lille comptait, au relevé de 1872, population fixe 149,397, population en bloc casernes, hôpitaux, couvents, etc.) 8,690.

— La ville compte en décembre 1876 : population fixe 154,511, en bloc 6,627, total 161,138 habitants (sauf minimales vérifications à effectuer.)

Les cantons où s'est manifestée l'augmentation, sont ceux du Sud-Ouest qui passe de 76,335 à 77,950; du Nord-Est de 35,427 à 36,288. — Le canton Centre, au contraire, passe de 16,857 à 16,700, le Sud-Est de 16,227 à 15,600; le canton Ouest de 13,271 à 13,000. C'est dans la population en bloc que se produisent presque exclusivement les diminutions. Le canton Centre, par exemple, a gagné une centaine d'habitants dans sa population municipale.

Le nombre des maisons de Lille était de 18,793 en 1872; il atteint aujourd'hui 19,654, soit 861 en plus.

Le nombre des familles était de 42,218 en 1872; il atteint aujourd'hui 43,639; augmentation 1421.

Sur la population municipale de Lille 128,277 appartenaient à la ville même, 26,234 à la banlieue.

Le quartier de Wazemmes compte 44,500 habitants; Moulins-Lille, 16,900; Esquermes, 9,650; Fives, 11,724; Saint-Maurice, 9,864. — Fives a gagné depuis 1872 867 habitants; Saint-Maurice 1,037; Esquermes 1,500; Moulins 465; Wazemmes 1,550. L'ancienne ville est restée à peu près stationnaire.

Le conseil de la Banque de France vient de fixer à 60 francs le dividende à distribuer sur ses actions pour le second semestre de l'année 1876; le dividende du premier semestre ayant été de 85 francs chaque action aura reçu pour l'année entière 145 francs. Ce chiffre est inférieur de 55 francs à celui de l'année 1875.

Les inondations des Wateringues ont complètement cessé. La plus grande partie des eaux qui avait transformé la 4e section en un vaste lac a pu être évacuée.

Voici la nomenclature par région territoriale, des bureaux de recrutement de mobilisation et de réquisitions tant pour l'armée active que pour l'armée territoriale.

1re RÉGION
Bureaux de recrutement, de mobilisation et de réquisitions : Lille, Valenciennes, Cambrai, Arras, Béthune, Saint-Omer, Dunkerque.

Justice militaire : 1er et 2e conseil de guerre à Lille. Prisons de Lille, du fort Saint-François d'Aire.

Sous ce titre : *Démission de la municipalité d'Anzin*, nous lisons dans l'Echo de la Frontière :

« Nous apprenons que M. Jenart, maire d'Anzin, et ses deux adjoints, viennent de donner leur démission, dans des circonstances qui méritent d'être connues. Il était question depuis longtemps de l'agrandissement de l'Eglise, devenue tout à fait insuffisante pour une population aussi importante que celle d'Anzin, et le projet de M. le curé répondait au vœu de la très grande majorité des habitants. La Compagnie d'Anzin, toujours généreuse quand il s'agit de favoriser des œuvres de moralisation et d'utilité publique, avait consenti à s'imposer pour une somme de 40,000 francs. Trente-deux mille francs seulement étaient demandés au Conseil municipal. MM. les radicaux ont refusé de voter cette somme et, si nos renseignements sont exacts, se refusèrent même à toute subvention, si minime qu'elle soit, sous le beau prétexte qu'il s'agit de Religion et d'Eglise. Que la population soit religieuse et tienne à avoir un temple digne d'elle, qu'importe à ces Messieurs? Est-on radical pour déferer au vœu de ses administrés, pour sacrifier à l'intérêt public ses préjugés et ses rancunes? Reste à savoir si la population d'Anzin entendra se laisser mener de cette façon et si elle donnera raison à MM. les radicaux, à l'époque des élections générales.

« En résignant leurs fonctions, M. le Maire et MM. les adjoints d'Anzin seront approuvés par tous ceux qui ne pensent pas que républicain soit synonyme d'arbitraire, et que le mandat municipal doive être mis au service d'une coterie, fût-elle dirigée par un petit ambitieux, jaloux de ceindre l'écharpe municipale. »

Marché aux grains de Lille du 27 décembre 1876

Blé blanc, 637 hectolitres, vendus au prix moyen de 24 fr., 82, cours précédent, 24 fr. 16.

Blé roux, 60 hectolitres, vendus au prix moyen de 21 fr. 45, cours précédent, 21 fr. 43.

Hausse, 0,59 à l'hectolitre.

Farine, les 100 kilog. 41,75.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 27 décembre 1876

Le procès intenté par M. de Vareilles-Sommères et par l'Institut catholique de Lille contre le Progrès du Nord, dans la personne du sieur Dugardin, son gérant, est ajourné au 10 janvier, par suite de l'état de santé de M. J. Legrand, chargé de la défense.

— L'audience de la 2e chambre correctionnelle est consacrée à une affaire civile sans importance, mais où figurent comme témoins une bonne douzaine d'habitants et d'habitantes des quartiers des Etaques et des Roblods.

— Un fraudeur émérite, et qui, avec ses condamnations qui ornent son casier judiciaire, a dû entendre tous les articles du code, tellement ses délits sont variés— Jean Haessens, matelassier, a été arrêté, dernièrement, à quelques pas de la frontière, en flagrant délit d'importation de tabac. De plus, un arrêté d'expulsion lui interdit le territoire français. 6 mois de prison et 5 ans de surveillance, sans parler des peines prononcées contre lui pour fait de fraude.

— Le jour de la Noël, un autre repris de justice, le sieur J. Ledoux, trieur à Wazemmes, parcourait en plein midi la

rue Négrier, dans un état d'ivresse scandaleuse. Il tendait la main à tous les passants que leur bonne mise lui faisait l'effet d'être charitables. Le plus charitable de tous, le sieur M., dégoûté de ce spectacle odieux, dénonça le personnage à la police qui s'empressa de le cueillir et de le mettre sous clef. 6 mois de prison.

VALENCIENNES. — Jeudi soir, deux ouvriers, les nommés Jules Miroux, âgé de 30 ans, demeurant à Petite-Forêt, et Marcel Carlier âgé de 31 ans, demeurant à Aubry, tous deux mineurs, ont été pris sous un éboulement, à la fosse la Réussite, territoire de Valenciennes, au niveau de 516 mètres, au sommet de la première taille de la grande veine Nord.

Le premier fut débarrassé au bout d'une demi-heure, légèrement contusionné; mais son malheureux compagnon, tué sur le coup, n'a pu être retiré que le lendemain à une heure de relevé.

L'éboulement avait été occasionné par la rupture d'un bord.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le samedi 30 décembre 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Henri LÉONARD, manufacturier, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Roubaix, le 16 décembre 1876, dans 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVIS IMPORTANT

Les ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES des cantons de Roubaix et de Lambou, publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites gratuitement à la demande des intéressés — dans deux autres journaux politiques et quotidiens de l'arrondissement : La Gazette de Tourcoing et la Vraie France, de Lille.

Les annonces de ventes, les annonces commerciales, les demandes et offres d'emplois, etc., etc., publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites à PAIX RÉDUCITS dans

La Gazette de Tourcoing ou dans la Vraie France, de Lille.

LETTRES MORTUAIRES ET OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Le cabinet de M. ROBERT, avocat, agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

On nous écrit de Paris, le 28 décembre 1876 :

Le marché officiel n'a pas confirmé la baisse subie hier soir par nos rentes sur le boulevard et dont les parquets des départements avaient subi le contre-coup. Nos fonds publics se sont facilement relevés aux environs de leurs cours de clôture d'hier, et s'y sont maintenus jusqu'à la clôture.

Le 3 0/0 était cependant un peu plus lourd que le 5 0/0.

Le report sur le 3 0/0 était demandé à 0,10. Comme d'habitude le 5 0/0 italien a suivi les rentes françaises dans leurs fluctuations, il a fini à quelques centimes près comme hier.

Les autres fonds étrangers étaient plus faibles. Les consolidés anglais sont venus à 93 7/8 en baisse de 1/8.

Le 5 0/0 Russe 1870 a reculé à 84 1/2. Les valeurs ottomanes et égyptiennes étaient lourdes.

Les actions de la Banque de France ont subi quelques offres. On avait cru généralement que le dividende du second semestre serait maintenu à un chiffre à peu près égal à celui du premier semestre, à l'aide d'un prélèvement sur la réserve. Le conseil de régence l'a fixé à 60 fr. seulement, impôt déduit.

Le Crédit foncier n'a pas pu se relever au-dessus de 610.

Grand calme et un peu de faiblesse sur le groupe du Mobilier espagnol.

Faits Divers

— Dinaux récemment condamné à mort pour avoir assassiné sa femme, sa belle-sœur et la femme Lacroix, au village de Villeneuve-lez-cogniaux, près de Toulouse, a été exécuté ce matin.

LA PROCLAMATION DE L'EMPERATRICE DES INDES. — Les plus grands préparatifs se font à Delhi pour la solennité du 1er janvier dans laquelle la reine Victoria doit être proclamée impératrice des Indes par ses princes et grands chefs de la Péninsule orientale.

La reine sera excessivement brillante, quant aux dépenses des chefs indiens, le chiffre en appartient presque au conte des mille et une nuits. On parle de tunique d'or et de rubis et d'une housse en velours rouge sur laquelle la reine-impératrice est représentée de grandeur naturelle les bras et la gorge sont en argent massif, la tête et la couronne en or pur et la robe en brocart parsemé de perles. Le tout est évalué à un million de francs (40,000 livres sterling.)

LES MONTÉNÉGRINS ET LES NEZ TERCS. — Il y a en ce moment dans une ambulance anglaise de Cettinje un Monténégrin qui en arrivant dans cet hôpital avait avec lui un sac d'où s'exhalait une odeur fétide. On ouvre le sac, et on trouve une quinzaine de nez coupés. Le Monténégrin déclara que c'étaient des trophées de guerre et que tous ces nez avaient appartenu à la race musulmane. Il paraît que les sujets de la principauté de Monténégro emportent le cartillage nasal de leurs ennemis, exactement comme les Indiens se montrent avec orgueil les chevelures de guerriers qu'ils ont scalpés.

M. Jean Bourguin, doyen du pays de Tarbes, vient de s'éteindre à l'âge de 107 ans. M. Bourguin, qui jouissait de toutes ses facultés et marchait fort bien encore, avait servi sous Louis XVI.

Le cuirassé *Amiral Duperré*, qui vient d'être commandé par l'Etat aux forges et chantiers de la Seyne, aura les dimensions suivantes : longueur 97 mètres 50, largeur, 20 m. 30.

Le prix de l'*Amiral-Duperré* est fixé à 10 millions 300,000 fr. dont 5 millions 500,000 fr. pour la coque et 4 millions 800,000 fr. pour la cuirasse. L'épaisseur des plaques de blindage sera de 55 centimètres. L'époque de la mise à l'eau est fixée au mois d'août 1879.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin :

« On ajoute les détails suivants au compte-rendu officiel de la réunion de la gauche républicaine :

« La majorité a non-seulement résolu d'écarter tout débat théorique sur la question constitutionnelle, et de passer sans discussion à l'examen des articles modifiés par le Sénat; mais, en outre, elle a résolu de revenir sur une décision primitive de la Chambre et d'approuver le rétablissement effectué par le Sénat de l'indemnité d'entrée en campagne pour les officiers envoyés en Algérie. On a maintenu la suppression de tous les crédits concernant les questions religieuses; toutefois, le bureau a reçu l'autorisation d'approuver d'autres rétablissements de crédits si cela devenait nécessaire. »

« A la fin de la séance, quelques membres ont voulu de nouveau soulever la question constitutionnelle et ont demandé qu'on prit une décision, au cas où le débat s'ouvrirait à ce sujet devant la Chambre. Mais la réunion a refusé de s'expliquer sur ce point. »

« On lit dans les Débats :

« On parle d'une proposition de loi qui serait déposée sur le bureau de la Chambre des députés par un certain nombre de membres de la gauche, relative à l'abrogation ou à la modification de la loi sur l'amournerie militaire. Ces députés veulent marquer tout à la fois leur respect pour une loi établie, et leur désir de la faire modifier. Tant que la loi subsistera, ils veulent la respecter et ne pas refuser à l'administration les crédits nécessaires pour la faire exécuter; mais ils n'entendent pas pour cela l'approuver, et, pour le bien faire comprendre, ils en demanderont l'abrogation après avoir voté les crédits. »

« L'Homme libre approuve la doctrine de M. Gambetta dans la commission du budget, il ajoute : « M. Gambetta recueille aujourd'hui ce qu'il a semé. » Nous sommes bien loin de nous réjouir d'un échec que nous déplorons comme lui, mais nous serions heureux que la leçon lui profitât. »

« Le recensement de la population parisienne, qui est aujourd'hui terminé, a donné pour le IXe arrondissement une augmentation de douze mille habitants sur l'année 1875. »

« Le marchand-pâtisier et madame la marchande de Mac-Mahon ne recevront pas aujourd'hui jeudi 28 décembre ni les jeudis suivants. »

« Petite Bourse du soir : 3 0/0, 70.60 70.55 57. 5 0/0, 104.95 104.98 3/4 104.97. Turc, 11.05 11.10. Égyptienne, 25.0. Exérieure, 14 3/16. »

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 27 déc., 7 h. 30, s. Il paraît certain que la Porte ne repoussera pas en bloc les propositions des puissances; elle fera des objections sur plusieurs points.

Les avis sont partagés sur le dénouement, quoique le parti de la guerre soit assez nombreux, l'accord n'est pas impossible.

Midhat-Pacha et Savlet, semblent personnellement désirer le maintien de la paix.

Les plénipotentiaires, pour rompre les résistances de la Porte, paraissent disposés à discuter certains détails, pourvu que les principes exprimés soient maintenus.

De grands efforts seront faits pour éviter une rupture.

La plupart des diplomates espèrent qu'elle sera évitée.

L'entrevue que M. Salisbury a eu hier avec le sultan paraît avoir produit un résultat favorable.

Après la séance de jeudi, la conférence des plénipotentiaires étrangers résistent vivement à la solution.

Constantinople, 27 décembre soir. Aujourd'hui a eu lieu la cérémonie du Baïram.

Le sultan a été vivement acclamé. On a crié : vive la Constitution!

De bruits court que les plénipotentiaires turcs présenteront demain à la Conférence des contre-propositions : en tout cas, ils réclameront certainement des modifications aux propositions de la conférence sur plusieurs points.

Les plénipotentiaires des puissances n'acceptent ces modifications que si les garanties offertes leur paraissent sérieuses.

Le décret du 6 octobre 1875 relatif à la dette est officiellement aboli.

Londres, 27 décembre. Lord Derby a reçu aujourd'hui une députation de l'assistance anglo-israélite qui lui a présenté le mémoire adopté par la conférence internationale israélite tenue à Paris.

Lord Derby, dans sa réponse, a assuré la députation que le gouvernement anglais était partout favorable à l'abolition de toute distinction entre les religions. Il a reconnu que les israélites avaient été persécutés en Serbie et en Roumanie; l'Angleterre fera tous ses efforts pour empêcher le renouvellement de pareils actes.

Il a promis d'envoyer le mémoire à l'ambassade anglaise à Constantinople afin qu'elle agisse dans ce sens. Etc etc qui concerne la Turquie, le noble lord n'accepterait aucune réforme qui ne s'appliquerait pas à tous les sujets non-musulmans.

Il a ajouté que la semi-indépendance

de la Serbie et de la Roumanie rendrait difficile toute action directe, mais qu'il ferait tout son possible pour favoriser les vœux de la députation qui sont aussi les vœux.

Edimbourg, 28 décembre. La neige interromp les communications sur plusieurs chemins de fer de l'Ecosse.

New-York, 27 décembre. La majorité du comité de la Floride refuse de se soumettre à l'ordre de la Cour.

Madrid, 27 décembre soir. Le congrès discute la loi des garanties constitutionnelles.

M. le marquis Vega Armijo attaque les actes du gouvernement.

Le ministre de l'intérieur le défend avec énergie contre les accusations de l'opposition.

BOURSE DE PARIS

Paris, 28 décembre.

On assure que M. Jules Ferry déposera aujourd'hui une proposition tendant à modifier la loi sur l'amournerie militaire.

La groupe constitutionnel du Sénat a arrêté que pour former une entente avec la Chambre, il fallait que celle-ci rétablisse le crédit des amonitions militaires, les crédits et frais de service des officiers et les indemnités pour les entrées en campagne.

St-Petersbourg, 28 décembre.

L'état du duc Nicolas ne s'est pas amélioré.

COMMERCE

ANVERS, 27 décembre.

FROMENTS. — Affaires nulles aujourd'hui, à cause du marché de Bruxelles.

PÉTROLE. — Tendence plus faible. On cote : disponible, 67; courant du mois, 67 1/2; janvier, 65; février, 57 1/2; mars 55 1/2; avril 55 1/2 les 100 kil.

SUCRES BRUTS INDIGÈNES. — Tendence ferme. On cote disponible, 75 25; liv. janvier, 75 50 les 100 kilos, entropé.

CARÈS. — Tendence à une nouvelle hausse; affaires actives. On a vendu 2,000 sacs Haïti, à livrer à 51 cent. 1/2; 300 sacs Haïti, dispon., à 55 cent. le 1/2 kilo.

Amsterdam, 27 décembre. CARÈS. — Marché ferme, tendance à une nouvelle hausse. Java, bon ordinaire, 55 1/2 cents le 1/2 kilo.

SUCRES. — Marché ferme. Prix bien tenus aux cours précédents. Affaires calmes. Java, n° 12, 38 1/4 flor. les 100 kil.

Le Havre, 27 décembre. (Clôture.) COTONS. — Marché ferme. On a traité passablement d'affaires, restes secrets.

Ventes d'aujourd'hui connues : 700 balles. CARÈS. — Marché ferme. Affaires actives. Ventes d'aujourd'hui, 3,110 sacs.

BRUXELLES, 27 décembre. GÉNÉRALES. Marché ferme. Froments indigènes 30 à 31. Froments étrangers 28 à 31 suivant provenance et qualité. Avoine 19 à 21. Seigle 20 à 21. Orges 18 à 23. Farines françaises 3e à 40 le tout par 100 kilos.

Londres, 27 décembre. MARK-LANE. — Marché très-ferme, les détenteurs demandent une hausse de un à deux shill. sur cours précédents, affaires difficiles.

ORGE. — Calme sans changement. ROUX anglais, 47 5/11; blanc ditto, 52 5/11; farine anglaise, 32 3/8.

Importations à Londres en froments étrangers depuis lundi dernier, 780 quarters.

Odessa Ghika, marché ferme. Cargaisons arrivées, 5, à vendre 5.

Londres, 27 décembre. SUCRES BRUTS. — Affaires calmes, prix soutenus aux cours précédents.

SUCRES RAFFINÉS. — Meilleure tendance.

Liverpool, 27 décembre. COTONS (clôture du marché). — Ventes d'aujourd'hui 21,000 balles, dont 2,000 pour la spéculation et l'exportation, et 10,000 pour la consommation.

Marché calme, prix sans changement. Importations, 36,000 balles.

Manchester, 27 décembre. COTONS filés et écousés. — Marché ferme, bien tenus aux cours précédents.

Cours commerciaux du Marché de Paris.

27 décembre. — 6 heures, soir.

HUILE DE COLZA, 100 kil. FARINES 8 mars. 100 k. Escompte 1/2 %.